

Notice

Maisons scoutes comme abris pour réfugiés

De nombreuses personnes se trouvent actuellement en situation précaire durant leur fuite vers l'Europe. Lors de l'Assemblée des délégués 2015, le Mouvement Scout de Suisse a appelé par une résolution les groupes scouts, associations cantonales, associations de gestion des maisons scoutes et anciens scouts à s'engager dans le cadre de leurs possibilités pour l'amélioration de la situation des personnes concernées en Suisse.

Dans beaucoup de cantons, il y a un manque d'infrastructures d'urgence pour les réfugiés qui arrivent. Ainsi, l'idée a été émise de mettre à disposition des maisons scoutes comme logements temporaires.

Les informations de cette notice se basent principalement sur les expériences des scouts du canton de Berne. Elles peuvent aider d'autres associations cantonales, groupes et associations de gestion de maisons. Cependant, il est important de savoir garder à l'esprit que de grandes différences cantonales peuvent émerger.

Réflexions de base

Il est important de clarifier ces questions à l'avance (liste non exhaustive) :

- L'infrastructure est-elle suffisamment grosse (lits, cuisine...) ?
- Y a-t-il un contrat de location contraignant concernant la maison ?
- Les statuts de l'association de gestion de la maison (ou autre comité) permettent-ils une telle utilisation ?
- Comment le quotidien scout sera-t-il influencé (activités, cours de formation...) ?

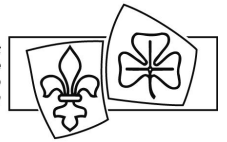
Les maisons scoutes entrent en ligne de compte principalement pour les RMNA (requérants d'asile mineurs non accompagnés), car pour les requérants adultes, des logements plus grands sont généralement recherchés.

Il se peut que le groupe scout reçoive une demande de dernière minute pour l'utilisation de sa maison comme abri d'urgence. Il est utile de procéder aux réflexions de base à l'avance. Dans tous les cas, il est important de régler les arrangements et contrats de manière claire et fermes, même à la dernière minute.

Collaboration avec d'autres acteurs

Lors de la location d'une maison scoutie comme abri d'urgence pour des réfugiés, une bonne collaboration avec les autres acteurs est importante. Voici des informations qui pourront vous aider :

- Ne négociez qu'avec les organisations mandatées par l'office cantonal des migrations, car ce sont elles qui sont responsables du logement des réfugiés. Il peut s'agir d'organisations d'aide ou d'entreprises privées, à qui un mandat a été attribué.
- Le Conseil communal doit absolument être impliqué afin qu'il apporte son soutien au projet et puisse avertir la population dès que possible.
- Les communes et le canton ne sont pas autorisés à percevoir une taxe de séjour et d'hébergement pour les nuitées des réfugiés (information vérifiée pour le canton de Berne).
- Un contrat pour l'utilisation d'une maison scoutie comme abri temporaire doit définir précisément durant combien de temps la maison peut être utilisée comme logement et être limité en conséquences.
- Il existe des organisations à but lucratif qui sont chargées du logement et de l'encadrement des réfugiés. Ces entreprises reçoivent un forfait et augmentent leur gain si le logement est mis à disposition bon marché ou gratuitement. Finalement, ce n'est que l'entreprise qui en profite. Lors de négociations contractuelles, il est important de faire attention à ce que les scouts ne soient pas exploités par de tels partenaires.



Médias

Les médias s'intéressent à ce thème. Il est donc très probable que vous receviez des questions de la part des médias. Vous pouvez aussi bien sûr vous adresser vous-mêmes aux médias afin de montrer au public que nous faisons une bonne action. Si vous avez besoin de soutien pour rédiger un communiqué de presse, vous pouvez vous adresser à vos responsables médias cantonaux ou à Daniela Diener (daniela.diener@pbs.ch, 031 328 05 44).

Pour plus de soutien

Si vous avez des questions ou des problèmes, n'hésitez pas à contacter le service national de coordination pour l'engagement en faveur des réfugiés : Kangaroo / Romano Camenzind et Marroni / Hannah Spälti, fugitiv@pbs.ch.

Si vous avez vécu des expériences intéressantes qui pourraient aider d'autres groupes, régions ou associations cantonales, partagez-les avec le service de coordination. Nous mettrons sur pied un échange au niveau suisse.